

Compte rendu de séance

Séance du 3 Février 2016

L' an 2016 et le 3 Février à 20 heures , le Conseil Municipal de cette Commune, régulièrement convoqué , s' est réuni au nombre prescrit par la loi , dans le lieu habituel de ses séances ,Mairie sous la présidence de ROUXEL Jean-Christophe Maire

Présents : M. ROUXEL Jean-Christophe, Maire, Mmes : BOUCHENOIRE Virginie, JACQUIN Angélique, MM : BERSON Christophe, CANTIN Jeannick, JAMERON Guy, LECLERC Sylvain, ROUSSIASSE André, ROUSSIASSE Robert

Nombre de membres

- Afférents au Conseil municipal : 9
- Présents : 7

Date de la convocation : 28/01/2016

Date d'affichage : 28/01/2016

Acte rendu exécutoire

après dépôt en Sous Préfecture de Saumur
le : 04/02/2016

et publication ou notification
du :

A été nommé(e) secrétaire : M. André ROUSSIASSE

Objet(s) des délibérations

SOMMAIRE

- Subventions associations
- Logiciel cimetière
- Travaux salle des fêtes
- Commune nouvelle informations et avis
- Budget prévisionnel
- Comité des fêtes / point de situation
- Questions diverses

1 - Vote des subventions 2016 réf : 2016/4

Monsieur le Maire expose aux membres du Conseil les différents dossiers de demande de subvention pour l'année 2016.

Le Conseil Municipal propose d'attribuer et de verser une subvention aux associations suivantes :

- ADMR Longué-Jumelles : 100€
- A.D.A.P.E.I. 30€
- Ligue contre le cancer 60€
- Prévention routière 60€
- CLIC Loire Authion 99.90€
- Restos du coeur 50€
- Association des Parents d'Évêles : secondaire : 50€/élève, primaire : 75€/élève.

Après délibération, le Conseil Municipal :

- Décide d'attribuer et de verser une subvention aux associations citées ci-dessus,
- Autorise Monsieur le Maire à signer tous les documents sur ce sujet.

A l'unanimité (pour : 9 contre : 0 abstentions : 0)

2- Logiciel cimetière réf : 2016/5

Monsieur le Maire informe le Conseil Municipal qui serait intéressant d'avoir un logiciel cimetière qui permettra de mettre à jour tout notre cimetière au niveau administratif et cartographique.

Un devis a été proposé :

- GESCIME domicilié à Brest, d'un montant de 1 200 € HT pour le logiciel + 228€ HT pour la cartographie + 187,50€ formation sur le logiciel , total 1 615,5€ HT soit 1 938,60€ TTC

Après délibération, le Conseil Municipal :

- Décide de retenir le devis de GESCIME
- Autorise Monsieur le Maire à signer tous les documents à ce sujet

A l'unanimité (pour : 9 contre : 0 abstentions : 0)

3 – Travaux de la salle des fêtes

Prochaine réunion de chantier le 05 février 2016 en salle communale

4 – Commune nouvelle information et avis

Le Conseil municipal regrette l'avis de la CDCI, contraire au sien exprimé à l'unanimité du Conseil, qui souhaitait voir conservée la communauté de communes Loire Longué et non son absorption dans l'agglomération de Saumur.

Au sujet de la commune nouvelle, le Conseil municipal se laisse le temps de la réflexion nécessaire.

5 – Budget prévisionnel

Les comptes sont bons pour 2015.

COMMUNE	Budgétisé	Réalisé
Fonctionnement		
Dépenses	143 976,51	85 226,83
Recettes	143 976,51	112 981,09
Investissement		
Dépenses	289 405,14	22 760,52
Recettes	289 405,14	79 502,00

CCAS	Budgétisé	Réalisé
Fonctionnement		
Dépenses	9 333,05	4 363,69
Recettes	9 333,05	8 291,40
Investissement		
Dépenses	17 619,38	3 617,30

Recettes	17 619,38	4 000,00
----------	-----------	----------

La préparation du budget 2016 est en cours.

6 – Comité des fêtes / Point de situations

Le Conseil d'administration a été renouvelé. Le 12 février 2016, élection du nouveau bureau.

7 - Questions diverses

Le feu d'artifice traditionnel de la commune de La Lande Chasles aura lieu le samedi 16 juillet 2016

Séance levée à: 21:15

En mairie, le 04/02/2016
Le Maire
Jean-Christophe ROUXEL